



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 21 mars 2023

LES TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION AU 4^E TRIMESTRE 2022 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Réunion :

- **Taux des crédits aux entreprises au 4^e Trimestre 2022**
- **Taux des crédits aux particuliers au 4^e Trimestre 2022**

Une hausse significative des taux d'intérêt aux entreprises, mais inférieure au niveau national

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits de trésorerie échéancée augmente de 73 points de base (pdb) entre juillet et octobre 2022. Depuis avril 2022, le taux moyen a progressé de 140 pdb. La moitié de ces nouveaux crédits est souscrite à taux fixe. Leur durée moyenne est d'un an.

Le taux d'intérêt moyen pour les nouveaux crédits à l'équipement s'accroît de 21 pdb entre juillet et octobre 2022, après +63 pdb le trimestre dernier. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'un peu moins de 13 ans et un montant moyen de 400 000 euros.

Le taux d'intérêt moyen pour les nouveaux crédits immobiliers d'entreprise se situe en deçà des taux observés au niveau national, mais également dans les autres DOM.

Les taux de crédits à l'habitat aux ménages poursuivent leur remontée

À La Réunion, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat progresse de 20 points de base (pdb) et s'élève à 1,47 % au 4^e trimestre 2022. Il se situe néanmoins en deçà du niveau moyen observé en France entière (1,77 %). La durée moyenne des prêts à l'habitat ressort à 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 155 000 euros.

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation poursuit sa remontée, mais à un rythme moins soutenu qu'au niveau national : +27 pdb à La Réunion contre +46 pdb en France entière. La durée moyenne des prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 17 200 euros.

Les publications sont téléchargeables sur le site :

www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.



TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION 4e trimestre 2022



Les taux moyens des nouveaux crédits aux entreprises



2,47%

Crédits de trésorerie échéancée



1,42%

Crédits à l'immobilier



2,58%

Crédits à l'équipement

Les taux moyens des nouveaux crédits aux ménages

La remontée des taux de crédits à l'habitat se poursuit progressivement



1,47%

155 000 €
montant moyen emprunté

Le taux moyen des crédits à la consommation également en hausse



3,86%



17 200 €
en moyenne

à retrouver sur www.iedom.fr/la-reunion



nous contacter :
etudes-reunion@iedom-reunion.fr

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23